



BRICQUEVILLE SUR MER

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 JUIN 2016**

L'an deux mille seize, le deux juin à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. BOUGON Hervé, Maire.

Présents : Mmes MM BIEHLER Danielle, BOSQUET Patrick, BOUGON Hervé, GUITTON Sandrine, HENRY Hélène, HUET Michel, MALHERBE Claude, MARION Jean-Louis, PICOT Brigitte, POTIER-HANTRAYE Claire.

Absents excusés : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle qui donne procuration à M. BOUGON Hervé
Mme JOSSAUME Virginie qui donne procuration à Mme PICOT Brigitte
M. JOURDAN René qui donne procuration à M. HUET Michel
M. LEHOUSSU Jean-Pierre qui donne procuration à Mme BIEHLER Danielle

Absent : M. DELISLE Yves

Secrétaire de séance : Mme POTIER-HANTRAYE Claire

APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION SUR NOUVEAUX HORAIRES TAP

Suite au changement du nombre d'heures des TAP (temps d'activités périscolaires) qui passera, à la rentrée scolaire 2016-2017, de 5 heures hebdomadaires à 3 heures (heures légales), les horaires de notre école doivent être modifiés.

Nous proposons, après en avoir délibéré avec le corps enseignant, les horaires suivants :

	MATIN	PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI	TAP
LUNDI	8H30 – 11H45	11H45 – 13H45	13H45 – 16H30	6H NON
MARDI	8H30 – 11H45	11H45 – 13H45	13H45 – 15H00	4H30 TAP : 1H30
MERCREDI	8H30 – 11H30	GARDERIE : 11H30 – 12H45		3H
JEUDI	8H30 – 11H45	11H45 – 13H45	13H45 – 16H30	6H NON
VENREDI	8H30 -11H45	11H45 – 13H45	13H45 – 15H00	4H30 TAP : 1H30

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve ces nouveaux horaires pour l'année scolaire 2016-2017.

DEMANDE DE DEGREVEMENT

Une administrée a adressé une demande de dégrèvement sur sa facture d'assainissement suite à une importante fuite d'eau.

En conformité à la délibération du 30 juillet 2009, le conseil municipal après consultation des pièces à l'appui de sa demande, décide à l'unanimité de se baser sur la moyenne des trois années précédentes pour fixer le montant de la consommation dite.

DECISION MODIFICATIVE N°1 ECLAIRAGE PUBLIC(Commune)

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la décision modificative suivante pour insuffisance de crédit pour les nouveaux éclairages publics :

-Chapitre 020(dépenses imprévues d'investissement)	-20 000.00 €
-Chapitre 021(autres bâtiments publics)	-1 000.00 €
-Chapitre 204(subvention d'équipement versées grpt de collectivité)	21 000.00 €

DECISION MODIFICATIVE N°1 INSUFFISANCE DE CREDIT AU CHAPITRE 67(Assainissement)

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la décision modificative suivante pour insuffisance de crédit au chapitre 67 pour annulation de titre sur exercices antérieurs.

-Chapitre 022(dépenses imprévues de fonctionnement)	-300.00 €
-Chapitre 67 (titres annulés sur exercices antérieurs)	300.00 €

DIA

M. le Maire présente au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner reçues dernièrement en mairie pour décision :

Références cadastrales du terrain	Nom du vendeur	Décision du Conseil Municipal
ZO N°96,113	Mmes GRANDIN Liliane et Danielle	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain
AX N°31, 32, 34	M. et Mme HIELARD Jean-Marc	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain

GRAND DEPART ET TOUR DE FRANCE 2016

M. le Maire indique que deux courriers d'informations vont être distribués prochainement dans les boîtes aux lettres. Ces courriers précisent notamment le trajet, les horaires, le stationnement, les animations...pour le **grand départ qui aura lieu le 26 juin 2016 et le tour de France qui aura lieu le 2 juillet 2016.**

Afin que ces festivités s'organisent de la meilleure façon possible **M. Le Maire recherche des volontaires pour -Le GRAND DEPART : Des signaleurs sont recherchés.**

- Le TOUR DE FRANCE : Des volontaires sont recherchés pour :

- la préparation des drapeaux
- la mise en place de la banderole géante
- la mise en place des drapeaux
- la mise en place des barrières pour feu d'artifice

Si vous êtes intéressés nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire informe le conseil municipal que les frais engagés pour le Tour de France s'élève à 11 033 €.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'inauguration des Pré-Elysées le 30 juin 2016 à 10h00 au parking de la côle.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MOUTONNIERS

Face aux importants problèmes rencontrés par nos éleveurs d'agneaux de pré-salé du fait de la divagation des chiens non-tenus en laisse sur les dunes et à proximité des bergeries, une réunion avec les professionnels de notre secteur s'est tenue le mardi 18 mai 2016.

Voici les mesures qui ont été retenues pour essayer de pallier à la mortalité importante des troupeaux due aux attaques canines :

- Sensibilisation des équipes de la Gendarmerie Nationale pour renforcer la surveillance ;
- Mise en place d'un arrêté municipal spécifique aux moutons qui sera affiché dans nos prochains panneaux d'information qui doivent être installés à la cale et au parking des pointes ;

Ce dernier indiquera notamment que la descente des chiens doit s'effectuer sur les parkings et que le secteur de promenade doit rester le cordon dunaire ;

- Elaboration d'un panneau touristique sur l'élevage des agneaux de prés-salés qui rappelle les règles de sécurité en faveur des moutons qui sera implanté à proximité du parking de la cale ;
- Panneaux à fixer sur les panneaux existants du « Havre de la Vanlée » indiquant les informations suivantes :
ATTENTION AUX MOUTONS
CHIEN EN LIBERTE INTERDIT

REUNION PUBLIQUE DU 25 JUIN

M. le Maire rappelle qu'une réunion publique aura lieu le 25 juin à 10h00 à la salle communale.

PERMANENCES DE JUILLET

Samedi 9 Juillet : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle et Mme BIEHLER Danielle

Samedi 16 juillet : M. BOUGON Hervé et Mme GUITTON Sandrine

Samedi 23 juillet M. MARION Jean-Louis et Mme PICOT Brigitte

Samedi 30 juillet : M. HUET Michel et Mme POTIER-HANTRAYE Claire

Samedi 6 août : Mme HENRY Hélène Mme BIEHLER Danielle

Samedi 20 août : M. BOUGON Hervé et Mme PICOT Brigitte

Samedi 27 août : M. HUET et M. BOSQUET Patrick

QUESTIONS DIVERSES

Réimplantation des arbres

Mme HENRY rappelle que le conseil municipal avait pris la décision de couper des peupliers au lieu-dit les Courtils. Suite à l'abattage de ces arbres un projet de réimplantation de nouveaux plants a été étudié en collaboration avec la chambre d'agriculture de la Manche. Mme HENRY indique que dans un premier temps 40 plants seront plantés par les enfants de l'école, par la suite d'autres plants seront achetés pour permettre à tous les enfants d'avoir un arbre. Le coût s'élève à 1.30€/plant auquel s'ajoutent des dalles de paillage et des gaines de protection, le montant total du devis s'élève à 132 € pour l'achat de 40 plants. Le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à la commande de ces arbres.

SDEM-La Pairerie

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de solliciter le syndicat départemental d'énergies de la Manche(SDEM) pour réaliser la desserte électrique du lotissement la Pairerie y compris le réseau d'éclairage public.

Vente de foin

M. JOURDAN René était le seul candidat, le conseil municipal à l'unanimité retient son offre de 100 €.